

Après 2016, l'Etat, la [METROPOLE DE LYON](#) / T : 04.78.63.40.40 et Pôle Emploi ont signé une nouvelle Charte des 1 000 entreprises pour l'insertion et l'emploi. Cette Charte se met en œuvre de façon « partenariale et participative, en impliquant directement les chefs d'entreprise, les salariés et leurs représentants pour que se développent des entreprises plus inclusives et plus accueillantes à tous, quels que soit la commune d'implantation, le secteur d'activité ou la taille des entreprises et employeurs » selon une présentation relayée par Lyon Décideurs.